



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Apprendre en immersion une autre langue pendant l'apprentissage

Les échanges linguistiques pendant l'apprentissage doivent être davantage soutenus. Les services chargés de la formation professionnelle ainsi que deux écoles professionnelles vaudoise et zurichoise signent une déclaration de coopération qui crée les conditions-cadres nécessaires.

Des apprenties et apprentis doivent pouvoir se familiariser avec une langue étrangère lors de séjours en immersion organisés pendant leur formation professionnelle. C'est l'objectif de la déclaration intercantonale de coopération signée le 10 décembre 2021 à Nyon par les cantons de Vaud et Zurich. Les séjours linguistiques en Suisse ou à l'étranger sont des expériences très importantes dans les trajectoires des jeunes adultes. La maîtrise d'une autre langue augmente l'attractivité sur le marché du travail des jeunes diplômés sortant d'apprentissage.

La déclaration de coopération prévoit que les services de la formation professionnelle des deux cantons soutiendront davantage les apprentis dans leurs projets de séjour linguistique ou de stage à l'étranger. La Direction générale de l'enseignement postobligatoire pour Vaud et le Service du gymnase et de la formation professionnelle pour le Zurich s'y engagent en tant que signataires. L'expérience pilote déjà menée par l'École professionnelle commerciale de Nyon (EPCN) et la Wirtschaftsschule KV Zürich est citée en exemple. Via leur programme « ImmerNyon », les deux écoles coopèrent déjà pour permettre à des apprenties et apprentis dans les métiers du commerce d'intégrer un séjour d'immersion dans leur cursus, la continuité de la formation pratique et des cours professionnels étant garantie.

Il sera demandé aux écoles professionnelles des deux cantons de se coordonner en s'inspirant de ce modèle lorsque des activités d'échanges ou des projets de mobilité leur seront présentés. Parallèlement, la coordination sera intensifiée avec Movetia, l'agence nationale chargée de soutenir les échanges linguistiques dans le système éducatif suisse, ainsi qu'avec d'autres institutions engagées sur ce terrain.

Cette déclaration de coopération fait suite à la déclaration d'intention signée en septembre 2021 par les deux cantons de Vaud et Zurich. Les conseillères d'État

chargées de la formation, Cesla Amarelle et Silvia Steiner, engageaient alors leurs départements à promouvoir et soutenir les échanges linguistiques à tous les niveaux de la scolarité obligatoire et postobligatoire, au bénéfice des élèves et du corps enseignant des deux cantons.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 décembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Lionel Eperon, directeur général, Direction générale de l'enseignement postobligatoire